



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Unités de recherche

Rapport de l'AERES sur
la structure fédérative :

« Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine »

sous tutelle des
établissements et organismes :

Université Michel de Montaigne Bordeaux 3

Université Montesquieu, Bordeaux 4

Université Victor Segalen, Bordeaux 2

Université Bordeaux 1

IEP de Bordeaux

Université de Pau et des Pays de l'Adour



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Unités de recherche

Rapport de l'AERES sur
la structure fédérative :
« Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine »
sous tutelle des
établissements et organismes :
Université Michel de Montaigne Bordeaux 3
Université Montesquieu, Bordeaux 4
Université Victor Segalen, Bordeaux 2
Université Bordeaux 1
IEP de Bordeaux
Université de Pau et des Pays de l'Adour

Le Président
de l'AERES

Jean-François Dhainaut

Section des unités
de recherche

Le Directeur

Pierre Glorieux

Mai 2010



Fédération

Nom de la fédération : MSHA

Label demandé : MSH

N° si renouvellement : 03332757T

Nom du directeur : M. Christophe BOUNEAU

Membres du comité d'évaluation

Président :

Mme Denise PUMAIN, Université Paris 1

Experts :

Mme Anne-Marie GUILLEMARD, Université Paris Descartes

Mme Martine REID, Université de Lille 3

M. Jay ROWELL, CNRS, GSPE-PRISME, Strasbourg

M. Michael WERNER, EHESS

Représentants présents lors de la visite

Délégué scientifique représentant de l'AERES :

M. Patrice BOURDELAIS

Représentant(s) des établissements et organismes tutelles :

M. Patrice BRUN, Professeur d'histoire ancienne à l'Université Michel de Montaigne-Bordeaux 3, Président de l'Université Michel de Montaigne-Bordeaux 3.

M. Patrick BAUDRY, Professeur de sociologie à l'Université Michel de Montaigne-Bordeaux 3, Vice-Président du Conseil Scientifique de l'Université.

M. Loïc GRARD, Professeur de droit européen à l'Université Montesquieu-Bordeaux 4, Vice-Président de l'Université chargé de la Recherche.

Mme Florence PARNIER, Adjointe au Délégué Régional, CNRS-Délégation Aquitaine Limousin (D.R. 15).

M. Régis RITZ, Président Honoraire, Université Michel de Montaigne-Bordeaux 3, représentant le Recteur William Marrois.



Rapport

1 • Introduction

- Déroutement de l'évaluation :

L'évaluation s'est déroulée dans d'excellentes conditions. Elle a débuté vers 10 heures et s'est terminée à 16 h 30. Après une première réunion à huis clos dans une petite salle, le comité d'évaluation a rencontré les responsables des tutelles dans la grande salle de réunion de la MSHA pendant près d'une heure. Le comité a ensuite entendu la présentation de la MSHA par le directeur, en présence des responsables d'axes, qui ont détaillé les différentes formes de valeur ajoutée apportées par la structure et signalé quelques difficultés.

Après le déjeuner pris sur place, l'après-midi a permis une discussion approfondie avec les membres du conseil scientifique, suivie d'une réunion avec l'équipe de direction, pendant laquelle il a été répondu aux questions posées par les membres du comité, puis d'une réunion à huis clos du comité pour la mise au point du rapport.

- Historique de la structure, localisation géographique des chercheurs et description synthétique de son domaine d'activité :

La MSHA (Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine) de Bordeaux est une association loi 1901 créée en 1973 (dans le sillage de la Fondation MSH de Paris), qui a fonctionné de manière informelle sur un projet interdisciplinaire pendant quelques décennies, puis a constitué un Conseil scientifique et s'est insérée dans le réseau des MSH à partir de 2000.

La MSHA occupe des locaux de 2422 m² situés sur le campus de Pessac, à proximité des universités de Bordeaux III et IV, ainsi que de maisons de recherches spécialisées (Maison des Suds, Archéopôle) qui forment le principal foyer de recherches en SHS à Bordeaux. Deux unités de recherche sont hébergées à la MSHA et plusieurs laboratoires, participant aux programmes transversaux, disposent d'un ou deux bureaux.

La MSHA se conçoit comme une Maison d'équipes de programmes transversaux. Ces programmes sont toujours interdisciplinaires et inter-unités, et souvent pilotés par de jeunes chercheurs. Chacun dispose d'une page sur le site web de la MSHA. La MSHA se conçoit en effet comme un incubateur, qui favorise l'émergence de projets pluridisciplinaires qu'elle accompagne sur une durée moyenne, de deux plans quadriennaux au plus, et qui dans le meilleur des cas se traduisent par la constitution de nouvelles équipes de recherche (trois UMR se sont recomposées ou créées selon ce processus), ou le montage de projets de plus grande envergure (par exemple pour l'ANR) ou les PCRD européens. La politique n'est pas d'afficher des thématiques, mais de labelliser et de soutenir avec des financements consistants (de l'ordre de 20 à 38 keuros) de quatre à six projets, évalués et sélectionnés par le comité scientifique parmi les propositions qui lui sont soumises, en réponse à des appels à projets « blancs » diffusés tous les quatre ans et suivis à mi-parcours.

La MSHA vient à l'appui de 2 écoles doctorales : l'ED 303 « Sciences sociales : société, santé, décision » (Université Bordeaux 2) et l'ED 480 « Montaigne-Humanités » (Université Bordeaux 3) et offre des espaces communs aux doctorants.

- Equipe de Direction :

Le Directeur, Monsieur Christophe Bouneau, est assisté d'un secrétaire général.

La gouvernance est celle d'une association, avec un directeur élu pour une période de trois ans renouvelable, un bureau de six membres, le président de l'association, deux réunions du conseil d'administration et une assemblée générale annuelles.



Un conseil scientifique est composé de 23 membres associant des représentants des tutelles des collectivités territoriales et du réseau des MSH ainsi que 4 personnalités étrangères ; il délègue certaines de ses activités à un bureau composé de 5 membres.

Le personnel de la MSHA se compose de 13 personnes : 7 personnes ITARF sont mises à disposition de l'association par la Fondation MSH de Paris, 6 par l'Université Michel de Montaigne Bordeaux 3. L'administration est organisée en 5 services (secrétariat général et scientifique, service comptable et financier, service des publications, service de la documentation et service informatique).

- Effectifs de la structure (à la date du dépôt du dossier à l'AERES):

La MSHA est, selon les propres termes de son directeur, un établissement « de taille intermédiaire », auquel contribuent 14 laboratoires associés (dont 8 UMR), comprenant entre 30 et 50 EC et C de toutes les disciplines des SHS. Ces unités sont principalement associées au CNRS et à l'Université Bordeaux 3, une est à Bordeaux 1, 2 à Bordeaux IV et 2 à l'IEP. 4 de ces UMR et 4 EA ont été hébergées par la MSHA au cours du quadriennal 2007-2010 (deux à titre principal et 6 EA par la mise à disposition d'un ou de deux bureaux). La MSHA abrite également un centre interuniversitaire d'études canadiennes (CECIB), qui continue à gérer des relations instituées de longue date et la Fédération historique du Sud-Ouest qui est un regroupement de sociétés savantes. Ces deux dernières structures n'occupent chacune qu'un petit bureau et n'ont pas de statut d'équipe de recherche.

En rapport avec les projets présentés, le programme 2011-2014 prévoit une transformation assez sensible de la composition de la fédération, avec la sortie de 5 des UMR actuelles et l'entrée d'une nouvelle, la sortie de 2 EA et l'entrée de 4 nouvelles, ce qui devrait conduire à une structure comprenant 3 UMR et 9 EA, enrichie en sociologie et littérature, mais d'où l'économie et la linguistique auraient disparu. En outre, 3 des UMR hébergées sortent de la fédération.

Le comité d'évaluation a eu quelque difficulté à mesurer l'importance de l'activité et du rayonnement de la MSHA en termes du nombre des chercheurs impliqués dans ses travaux. Compte tenu de l'organisation par projets, ce sont seulement parfois quelques personnes des unités citées qui participent aux recherches, mais qui sont apparemment réparties dans plus de la moitié des équipes de SHS des universités bordelaises et toucheraient la plupart des UMR.

2 • Appréciation sur la structure fédérative

- Avis global :

La MSHA bénéficie très certainement du dynamisme de son équipe de direction, auprès duquel le Conseil scientifique joue un rôle particulièrement actif, et d'un fort soutien du Conseil régional qui appuie son projet pluridisciplinaire, en apportant un soutien financier appréciable (de l'ordre de 150 keuros) et une bonne reconnaissance de la structure par les acteurs locaux. Cependant, la MSHA semble peiner encore à s'affirmer dans le paysage institutionnel bordelais en forte recomposition. Elle mobilise seulement une partie des chercheurs en SHS, certaines disciplines comme les sciences politiques s'en sont ostensiblement écartées, l'économie a pris ses distances mais reconnaît sa dette à l'égard de l'institution. Plus préoccupante peut-être est la difficulté à insérer la structure actuelle, dont le statut d'association pose problème à certains, dans un PRES des universités bordelaises qui par ailleurs souhaite conserver ses prérogatives en termes de politique de recherche, y compris pour les SHS. Les projets de regroupement (par exemple dans un GIP) n'aboutissent pas. Les tensions avec certains établissements (IEP) sont assez vives. La gouvernance de la MSHA paraît accaparée par ces problèmes institutionnels et ne consacre peut-être pas assez d'énergie à la mise en place d'infrastructures innovantes pour la recherche ou à la définition d'un affichage clair de son identité. Les équipes participantes soulignent cependant que la structure leur apporte beaucoup, en termes d'occasions de rencontres et de dialogues interdisciplinaires dans un espace « neutre », ainsi que de possibilités de travailler sur des objets communs avec des méthodes et des points de vue de disciplines différentes. Cette réelle valeur ajoutée ne se traduit toutefois pas suffisamment, ni en termes de valorisation des résultats de la recherche ni en termes de visibilité.



- **Points forts et opportunités :**

- La MSHA joue bien son rôle de vecteur de rapprochement entre disciplines, c'est un lieu de rencontre et de structuration des liens entre les SHS même si l'ampleur de cet effet structurant est difficile à évaluer.

- L'organisation par projets met en place de vraies pratiques de l'interdisciplinarité, appuyées sur des compétences disciplinaires réelles.

- la MSHA bénéficie d'un ancrage fort dans les instances régionales pour qui la MSHA constitue l'interlocuteur privilégié pour les SHS, mais dont elles déplorent qu'elle soit sous-utilisée.

- Le Conseil Scientifique de la MSHA a une action importante. Il remplit parfaitement sa fonction de sélection et de suivi des projets. Il est aussi une instance de débats et de concertation interinstitutionnelle, qui défend et met en œuvre une politique de soutien à la recherche pluridisciplinaire sous une forme concentrée, qui évite le saupoudrage.

- La MSHA joue effectivement son rôle d'incubateur, tant pour de futures équipes de recherche que pour de futurs grands projets nationaux voire internationaux.

- La MSHA contribue à la formation et à la professionnalisation de doctorants en leur réservant un espace de travail, l'accès à des sources documentaires et la participation à de nombreuses rencontres et séminaires.

- **Points faibles et risques :**

- du fait de sa fonction d'incubateur, la MSHA n'attire guère les chercheurs des meilleures équipes d'Aquitaine, même si certains lui doivent leur réussite.

- ses appels à projets, bien que largement diffusés, suscitent trop peu de réponses (dix lettres d'intention pour le dernier, 7 projets déposés et 6 vont recevoir un soutien substantiel au cours du prochain quadriennal). Cette difficulté à toucher certaines disciplines et à susciter plus de candidatures est liée à l'image ancienne de la MSHA, parfois perçue comme l'empire d'une discipline ou un lieu pour initiés. Cette image, qui ne correspond pas à la réalité de son fonctionnement actuel, semble perdurer, en partie à cause d'une trop faible affirmation d'une identité scientifique de la MSHA.

- la valorisation des résultats de la recherche est un peu faible, tenir deux jours de conférences publiques tous les deux ans n'est pas suffisant. Les publications souffrent d'une difficulté d'harmonisation avec celles des Presses de l'Université de Bordeaux, les différences de statuts font obstacle à un éventuel regroupement.

- le site web de la MSHA, monolingue, affiche bien les projets de recherche mais n'en promeut pas suffisamment les résultats.

- la MSHA ne semble pas disposer d'un tableau de bord lui permettant de mesurer son impact réel et de pratiquer une auto-évaluation de ses actions.

- Le statut d'association est difficile à porter face aux Universités et au PRES : l'évolution vers un GIP n'est pas franchement assumée par les institutions locales, en dépit du soutien du conseil régional et de l'attention bienveillante du Recteur, la position attentiste du CNRS et la persistance d'autres institutions spécialisées pour les SHS (Maison des suds, Archéopôle) ne permettent pas à la structure de se déployer tant que l'avenir n'est pas plus assuré.

- **Recommandations :**

- afficher un profil plus clairement identifiable du périmètre scientifique.

- développer la fonction d'incubateur en finançant des projets plus restreints et ciblés, éventuellement par des appels thématiques.

- assortir le financement des projets et leur suivi d'une production finale identifiée et valorisée.

- penser une politique d'ouverture internationale.



- diversifier les modes d'action et d'incitation, notamment en jouant davantage la carte des infrastructures numériques pour les SHS.

- développer la valorisation, et pour la valorisation internationale, prévoir un affichage en langue(s) étrangère(s) notamment à l'aide d'un site web vivant et plurilingue.

- la composition du Conseil scientifique, à forte dominante des institutions locales, et son implication forte dans le travail de la direction, qui conduisent à une plus grande efficacité de la fonction exécutive, sont peut-être à revoir pour mieux séparer ces deux fonctions, retrouver une plus grande indépendance pour le Conseil scientifique, quitte à instituer une équipe collégiale de direction.

- à moyen terme, la MSHA devrait devenir le bras armé de l'interdisciplinarité pour les SHS au sein du PRES, comme semble le souhaiter la Région.

3 • Appréciations détaillées

- Qualité des équipes :

Voir les notations des laboratoires par l'AERES.

- Réalité et qualité de l'animation scientifique :

Le conseil scientifique, par sa politique collégiale débattue et claire, joue bien son rôle de sélection des propositions des chercheurs de base, à partir d'une expertise de qualité, avec très peu de défaillances, et son président assure un suivi effectif des projets auprès du directeur. On peut regretter l'absence d'une politique d'affichage des ambitions et de l'identité de la structure, ainsi que la faible propension à s'emparer de thématiques ou de méthodologies très innovantes.

- Pertinence et qualité des services techniques communs :

Les services assurent un fonctionnement satisfaisant de l'informatique et des publications, le secrétariat général et la comptabilité jouent un rôle important d'aide aux équipes de recherche. Le renouvellement d'un tiers du personnel au cours des cinq dernières années a rajeuni les services et leur a donné quelques impulsions nouvelles, mais il manque certainement un service de veille technologique, notamment pour la gestion des fonds documentaires et pour la valorisation.

- Réalité et degré de mutualisation des moyens des unités :

Outre les locaux, les moyens mutualisés regroupent les fonds documentaires, un réseau informatique, la modération du site web, le service des publications et des outils de vidéoconférence.

- Bilan de l'activité scientifique issue de la synergie fédérative :

La synergie fédérative a conduit à faire émerger trois nouvelles UMR issues des programmes pluridisciplinaires de la MSHA, dont une sur l'Afrique dans le Monde, à susciter la création de masters sur des thématiques nouvelles. En outre, cette synergie a favorisé l'émergence d'une ED en cours de création sur le thème SHS et santé. Malgré ces résultats, la fonction d'incubation et de mise en réseau des chercheurs et des équipes ne semble pas se traduire par le montage et l'obtention d'un nombre satisfaisant de projets ANR ou PCRD directement issus de ces programmes. Des appels d'offre thématiques avec des périmètres plus circonscrits pourraient être plus adaptés pour remplir cette fonction d'incubation.



- Valorisation des résultats de la recherche :

La valorisation par les publications comprend plusieurs numéros spéciaux de revues à comité de lecture, la publication d'ouvrages coordonnés, dont certains sont co-édités avec les PUB ou des éditeurs privés.

- Pertinence du projet de stratégie scientifique :

La stratégie de la MSHA est peut-être la seule possible compte tenu des difficultés du paysage institutionnel aquitain et du passif de nombreux héritages qu'il est difficile de faire évoluer. Elle pourrait cependant s'appuyer davantage sur le soutien régional pour développer son attractivité auprès des écoles doctorales, et jouer plus résolument la carte de l'innovation pour mobiliser davantage les jeunes chercheurs.



Pessac, le 27 septembre 2010

A : Monsieur Pierre GLORIEUX
Directeur de la Section des Unités de Recherche
AERES
20 rue Vivienne
75 002 PARIS

Objet : Réponse au rapport préliminaire de la Structure fédérative MSHA

Monsieur le Directeur,

L'équipe de direction et le Conseil scientifique de la MSHA accusent bonne réception du rapport préliminaire d'évaluation de l'AERES qui lui est parvenu le 10 septembre 2010, suite à la visite réalisée le 2 décembre 2009.

Ils tiennent conjointement à exprimer leur adhésion globale aux analyses argumentées, à la détermination des points forts et des faiblesses/risques et tout particulièrement aux recommandations qu'il contient¹. Ce rapport de l'AERES offre une analyse générale perspicace de la situation actuelle de la MSHA : il constituera un instrument précieux pour son pilotage tant en interne qu'en externe, au sein d'un PRES en pleine reconfiguration, ainsi qu'au sein de l'ensemble du dispositif de recherche SHS en Aquitaine.

Ils souhaitent cependant apporter des précisions et des compléments d'information qu'ils jugent importants, en particulier sur les éléments nouveaux du déploiement scientifique de la MSHA depuis la visite du Comité d'évaluation, soit plus de neuf mois avant la réception du rapport.

¹ Le CS de la MSHA a pu délibérer le 24 septembre en séance plénière sur ce rapport, en examinant le projet de réponse rédigé par l'équipe de direction et son Bureau.

La MSHA, espace d'incubation scientifique et support de coopérations de recherche avec la Région Aquitaine

La politique d'incubation de la MSHA constitue un levier déterminant de sa politique scientifique, comme le souligne à plusieurs reprises l'AERES. A travers la mise en place de projets et de programmes de recherches, elle se traduit directement par le choix de nouvelles thématiques et/ou le portage de projets par de jeunes chercheurs et de jeunes équipes, qui lient fortement incubation et innovation scientifique et méthodologique. Elle se traduit également par une incitation à la création de programmes transversaux qui, dans leur recherche d'excellence, sont appelés à candidater aux appels d'offres nationaux de l'ANR, voire au 7^{ème} PCRD. Cette double démarche constitue par rapport aux dispositifs plus classiques une plus-value qui s'appuie sur des réseaux développés grâce à la MSHA. Ainsi, au titre du Réseau des MSH, la MSHA a été coordinatrice en 2008-2009 d'un projet déposé dans le cadre de ce 7^{ème} PCRD, en construisant un partenariat avec 6 autres MSH et 7 universités européennes. Cet exemple atteste de l'ouverture internationale de la MSHA, ouverture sous-estimée par les experts, et montre son insertion active dans le Réseau des MSH, dimension fédérative et structurante oubliée par le rapport.

Plus globalement, à partir de sa fonction d'incubateur, l'ambition qu'a affichée la MSHA, - avec des premiers résultats tangibles -, est de contribuer à la structuration des SHS à l'échelle non seulement du site bordelais mais aussi de l'ensemble de l'Aquitaine (incluant l'Université de Pau et des pays de l'Adour) : cette ambition correspond directement à son identité régionale (le A de MSHA). Dans cette perspective la MSHA a organisé en janvier et mars 2009 deux réunions scientifiques et stratégiques qui ont rassemblé la quasi-totalité des responsables d'équipes (UMR et dans une moindre mesure EA) d'Aquitaine en SHS. C'est de ces travaux que sont issus les cinq nouveaux programmes transversaux sélectionnés par le CRRDT en juin 2010.

La fonction d'incubation de nouveaux projets et de nouvelles structures pluridisciplinaires s'est également concrétisée par l'émergence d'un nouveau master MIDAF (Master Interdisciplinaire Dynamiques des Afriques), ouvert en septembre 2010, et d'une nouvelle UMR (l'UMR LAM « Les Afriques dans le Monde », dont est attendue la validation prochaine par le CNRS), tous deux domiciliés à l'IEP. Ces deux projets sont issus pour une bonne part de synergies mises en place depuis huit ans par la MSHA, illustrant sa contribution à la structuration des recherches africanistes en Aquitaine : dans les deux cas le nouveau dispositif institutionnel fait collaborer l'IEP et les Universités de Bordeaux et Pau grâce à l'expérience interdisciplinaire acquise à la MSHA.

Grace à sa politique active d'incitation à l'élaboration de projets de recherche, le dispositif scientifique de la MSHA s'est considérablement renforcé par l'obtention en juillet 2010 auprès du CRRDT (Comité Consultatif Régional pour la Recherche et le Développement) d'Aquitaine de cinq programmes transversaux et structurants, après une procédure également stricte de soumission, de coordination et d'évaluation par des experts extérieurs à la région. Ces cinq programmes rassemblent des équipes de tous les EPST d'Aquitaine, avec un large spectre disciplinaire dépassant les limites classiques des SHS : leur financement total, pour le seul appel d'offres 2010, s'élève ainsi à 637 000 Euros. Ils contribuent globalement au nouveau dispositif de recherche de la Maison, aux côtés des quatre programmes et des deux projets en préfiguration du quadriennal 2011-2014 retenus par son CS.

Cette coopération avec les instances régionales a été récemment complétée par une collaboration scientifique et institutionnelle avec le CESER (Conseil économique, social et

environnemental régional) d'Aquitaine (participation à l'ANR *Resendem*, organisation de table-rondes).

La MSHA facilitateur de la structuration de recherches interdisciplinaires

Au-delà de la place qu'elle y tient déjà, la MSHA souhaite amplifier son rôle dans la structuration des recherches interdisciplinaires en poursuivant ses activités de facilitateur de projets et en participant aux reconfigurations stratégiques et scientifiques des équipes SHS en Aquitaine. Elle peut le faire d'autant plus qu'elle n'est pas un lieu de programmation au sens classique du terme, mais un espace de rencontre de chercheurs qui en avançant dans l'interconnaissance grâce à la MSHA décident de travailler ensemble dans des projets et des programmes plus formalisés.

L'allusion du rapport (p. 5) au fait que « d'autres institutions spécialisées pour les SHS (Maison des Suds, Archéopôle) ne permettent pas à la structure de se déployer » ne traduit pas convenablement la réalité. Il en va ainsi pour la Maison des Suds qui n'est pas une institution de recherche mais le nom du bâtiment du CNRS hébergeant deux UMR, ADES et CEAN : la participation de ces deux UMR aux programmes de la MSHA témoigne beaucoup plus d'une complémentarité, facilitée par la proximité géographique, que d'une concurrence. De même l'Archéopôle (avec ses deux UMR AUSONIUS et IRAMAT) est partie prenante des programmes de la MSHA.

D'un point de vue disciplinaire, pour les sciences politiques, des chercheurs des deux UMR domiciliées à l'IEP de Bordeaux, - CEAN et SPIRIT -, participent de longue date à des programmes de la MSHA, par exemple dans « Risques en Afrique ». De plus l'IEP est représenté au Conseil Scientifique de la MSHA et participe ainsi directement et activement à sa vie scientifique. Le nouveau quadriennal de la MSHA 2011-2014 perpétue, dans le cadre de certains nouveaux programmes, cette synergie, par l'intermédiaire de nouveaux chercheurs (dans le programme « Générations » par exemple).

L'économie, quant à elle, continue activement à participer à la programmation de la MSHA et à nourrir sa dynamique scientifique, par exemple dans le cadre du projet régional C²SM. En outre le directeur de l'UMR d'économie GREThA de Bordeaux IV, coresponsable de deux programmes successifs de la MSHA sur l'innovation, vient tout juste d'être élu Président du Conseil scientifique, signe également que la MSHA poursuit et approfondit sa vocation interinstitutionnelle, au-delà de la seule Université Bordeaux III, à laquelle elle est en premier lieu logiquement adossée.

Ces précisions montrent combien l'analyse du rapport selon laquelle « la MSHA n'attire guère les chercheurs des meilleures équipes d'Aquitaine » doit être prise avec circonspection alors que des membres de toutes les UMR SHS de la région et de nombreuses EA participent, sous des formes diverses, à ses 11 programmes transversaux (quadriennal et Région réunis) qui démarrent pour le prochain quadriennal. D'ailleurs, comme cela est précisément formulé p. 4, « les équipes participantes soulignent que la structure leur apporte beaucoup, en terme d'occasions de rencontres et de dialogues interdisciplinaires ».

Il faut également souligner que l'ouverture internationale (p. 5) est pratiquée résolument par la MSHA sur ses différents registres : participation essentielle des membres étrangers au fonctionnement de son CS ; critère à part entière d'évaluation des projets qui lui sont soumis ; partenariats nombreux des programmes transversaux avec des équipes étrangères ; politique d'accueil de chercheurs étrangers dans des bureaux spécifiques. En outre trois « aires » géopolitiques sont durablement privilégiées par la MSHA : l'Europe avec ses marges, les Afriques et les Amériques.

Cette pratique quotidienne d'ouverture internationale doit être naturellement approfondie, mieux affichée et sa cohérence doit être renforcée.

L'insertion de la MSHA dans le PRES Université de Bordeaux : un enjeu fort d'identité scientifique

Le débat sur l'identité d'une MSH en région, la délimitation de son périmètre d'intervention scientifique, avec des choix d'appels blancs ou à l'inverse strictement thématiques, sont autant de questions cruciales qui restent constamment présentes dans les orientations retenues par le CS de la MSHA. Elles sont approfondies au moment où doit être définie une stratégie générale en relation avec les perspectives d'évolution du PRES Université de Bordeaux, liées tant au « plan Campus » qu'aux orientations du Conseil régional d'Aquitaine en matière d'enseignement supérieur et de recherche.

Les orientations stratégiques de la MSHA s'inscrivent dans des processus de décision extrêmement mouvants. Dans ce contexte la position de la MSHA comme structure interinstitutionnelle porteuse de projets et de programmes scientifiques au service de l'ensemble de l'Aquitaine paraît devoir constituer l'assise la plus robuste, d'autant plus utile qu'elle peut prendre des formes concrètes très plastiques en relation avec les configurations et les stratégies globales retenues. Conformément à cette perspective l'orientation de la MSHA ne saurait être, en termes de plus-value collective et de subsidiarité, que celle d'une Maison fédérative en région, largement ouverte sur des thématiques aussi bien constituées qu'émergentes et non celle d'une Maison strictement spécialisée, comme celles évoquées à plusieurs reprises dans le rapport.

La MSHA, à travers son Conseil Scientifique, a depuis longtemps entamé la réflexion sur l'opportunité de rédiger des appels thématiques. Une majorité s'est, pour l'instant, toujours dégagée pour estimer que la définition de thèmes serait en contradiction avec sa mission : celle-ci n'étant pas de proposer « ses » thèmes, en plus de ceux des laboratoires, mais de travailler au contraire sur les articulations entre thèmes existants dans les équipes en SHS bordelaises et paloises pour en faire émerger des projets communs aussi bien innovants que structurants. Là réside, semble-t-il, le cœur de son action fédérative : mieux aider, à partir de sa fonction d'incubation, la communauté SHS aquitaine à se structurer autour de thématiques fortes dont elle ne peut être que le reflet. Il n'en demeure pas moins que, tout en permettant l'émergence de thématiques interdisciplinaires innovantes et sans s'orienter vers une spécialisation étroite, la MSHA doit mieux définir son identité et son rôle dans la reconfiguration en cours du paysage aquitain des SHS.

En relation avec les préoccupations croissantes de l'insertion des activités de recherche dans la société, le dialogue de plus en plus actif avec les « sciences dures », en particulier de la nature et de la vie, constitue un axe majeur des nouvelles orientations engagées par la MSHA. Cette volonté d'assumer une interdisciplinarité élargie, au-delà de sa fonction classique de fédération des SHS, se traduit déjà par la mobilisation de ces disciplines dans trois des cinq programmes de la Région et par l'établissement récent de collaborations avec le CEMAGREF et l'IPB (Institut Polytechnique de Bordeaux) : il s'agit là de ferments d'une politique innovante qui s'inscrit bien dans les ambitions scientifiques affichées tant pour Bordeaux que pour la région Aquitaine.

En même temps la MSHA est partie prenante dans le processus de montage des initiatives d'excellence, d'une part dans un projet de Labex *Histoire de l'alimentation et cultures alimentaires* en réseau avec les MSH de Tours et de Dijon et d'autre part dans un projet fédératif dans le cadre du

PRES *Digital humanities*, coordonné par Valérie Carayol (MICA, Bx 3), membre de son CS. L'Institut des Sciences de la Communication du CNRS (ISCC), qui affiche une forte interdisciplinarité, a décidé de signer une convention avec la MSHA, le laboratoire MICA (Bx3), le laboratoire Spirit (IEP), le laboratoire IMS (Bx1) et le LABRI(Bx1) : le pôle aquitain de cet Institut sera hébergé à la MSHA.

Pour renforcer sa visibilité, la MSHA doit à coup sûr progresser dans le développement de sa stratégie de valorisation. Une telle orientation suppose qu'elle puisse mobiliser les ressources, non seulement techniques mais surtout humaines qu'elle n'a pas aujourd'hui, au service d'une politique de communication plus ambitieuse. Ainsi la dynamisation du site Web de la MSHA, avec la mise en place d'une version pour le moins bilingue et pour le mieux trilingue – anglaise et espagnole -, ne pourra effectivement être inscrite dans ses projets prioritaires qu'à la condition de pouvoir réunir les capacités financières et humaines nécessaires.

Soulignons cependant la diversification accrue de la valorisation de ses programmes transversaux avec des numéros spéciaux de revue, des coéditions et des publications internationales, mais aussi des publications tirées des thèses et HDR réalisées dans le cadre des programmes : une trentaine de thèses et une dizaine d'HDR en sont directement issues pour le dernier quadriennal, dans des disciplines très variées. Dans cette perspective les rapports avec les Ecoles Doctorales SHS du site bordelais sont étroits et la MSHA compte bien poursuivre leur approfondissement, en accueillant et en co-organisant des formations et des manifestations interdisciplinaires.

Pour conclure, tant l'équipe de direction que le Conseil scientifique de la MSHA ne peuvent qu'adhérer à la dernière recommandation du rapport : « A moyen terme, la MSHA devrait devenir le bras armé de l'interdisciplinarité pour les SHS au sein du PRES ». Pour y parvenir le défi reste bien l'insertion de la MSHA dans la dynamique structurante du site bordelais et aquitain, en répondant à ses orientations stratégiques : son ambition n'est donc pas de se limiter à une fonction d'incubateur, certes déterminante, mais bien d'être un acteur de cette dynamique. Ils peuvent assurer qu'ils s'y emploient activement.

En renouvelant mes remerciements au Comité de l'AERES pour l'intérêt stratégique de ses analyses et recommandations, qui visent à améliorer la visibilité, le positionnement et en fin de compte la plus-value scientifique de la MSHA comme Structure Fédérative, je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de ma haute considération.



Christophe Bouneau

Directeur de la MSHA, Professeur d'Histoire contemporaine
à l'Université Michel de Montaigne Bordeaux 3